

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le treize octobre deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 7 octobre 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DROUILLÉ Jérémie, DUPUIS Arnaud, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIÉ Éric, PÉTIGNY Patrick, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STÉPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle (procuration à Monsieur DUPUIS Arnaud), Madame POULAIN-JAMILLOUX Mélanie (procuration à Monsieur PÉTIGNY Patrick).

ABSENTES NON EXCUSÉES : Madame COLOMBEAU Estelle, Madame PICOT Sonia.

SECRÉTAIRE : Madame SAVOYE Frédérique

Nombre de Conseillers :

- . en exercice : 29
- . présent(s) ou représenté(s) : 27
- . absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHES D'ASSURANCES 2027-2031 POUR LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHATEAUBOURG

ATTRIBUTION DES MARCHES D'ASSURANCES 2027-2031 POUR LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHATEAUBOURG

Le conseiller délégué aux marchés publics rappelle que la Commune a engagé, pour son compte et celui du Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubourg, une procédure formalisée de marché public afin de couvrir leurs besoins en assurances. La Commune est la coordinatrice dudit groupement. L'échéance des marchés en cours est au *31 décembre 2026*.

La procédure d'appel d'offres a été allotie comme suit :

- Lot 1 – Assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot 2 – Assurance des responsabilités et des risques annexes
- Lot 3 – Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
- Lot 4 – Assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus

La durée s'étend sur 5 ans, du *1^{er} janvier 2027* au *31 décembre 2031*.

L'avis d'appel public à la concurrence, envoyé le *8 juin 2026*, a été publié sur le profil acheteur Mégalis Bretagne, sur le Bulletin officiel des annonces des marchés publics et sur le Journal officiel de l'Union européenne, fixant la date de remise des offres au *27 juillet 2026*.

Cinq offres ont été réceptionnées (trois pour le lot 4, une pour le lot 2 et une pour le lot 3). En l'absence d'offre reçue pour le lot 1 *Assurance des dommages aux biens et des risques annexes*, celui-ci doit être déclaré infructueux. Par conséquent, un contrat de gré à gré sera conclu.

L'analyse des offres a été effectuée par la Commission d'Appel d'Offres du *1^{er} octobre 2026* sur le fondement des critères décrits ci-après :

Critère 1 – Valeur technique /50
Critère 2 – Prix /45
Critère 3 – Responsabilité sociétale des entreprises /5

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1414-2, L2121-29 et L2122-21 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L2113-6 à L2113-8, L2122-1, L2124-1, L2124-2 et L2122-1 ;

Vu le groupement de commande constitué entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Commune de Châteaubourg par les délibérations n°2025-200 du Conseil d'Administration du *17 novembre 2025* et n°2025/208 du Conseil Municipal du *25 novembre 2025*, ainsi que la convention en découlant ;

Vu les crédits budgétaires alloués aux assurances ;

Vu le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclu avec ARIMA CONSULTANTS (*75008 PARIS*) ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du *1^{er} octobre 2026*, ayant analysé les offres et procédé à l'attribution des marchés au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal d'autoriser l'exécutif à signer les marchés ;

Suite à la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du *1^{er} octobre 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ces marchés :

	TITULAIRE	PRIME ANNUELLE T.T.C	
		Commune de Châteaubourg	CCAS de Châteaubourg
Lot 2 – Assurance des responsabilités et des risques annexes	PARIS NORD ASSURANCES SERVICES / AREAS DOMMAGES (92 040 / 75 008 PARIS)	6 827,18€	932,00€
Lot 3 – Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes	CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES Bretagne / Pays-de-Loire (35012 RENNES)	22 007,37€	1 230,92€
Lot 4 – Assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus	SMACL ASSURANCES SA (79031 NIORT)	1 516,41€	453,27€
		30 350,96€	2 616,19€

Soit un total prévisionnel de 164 835,75€ T.T.C, hors révisions annuelles.

2°) DE DÉCLARER le lot 1 Assurance des dommages aux biens et des risques annexes infructueux.

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de gré à gré concernant l'assurance des dommages aux biens et des risques annexes.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

**La Secrétaire de séance,
Frédérique SAVOYE**

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 27	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0
--	-----------	------------	-----------------	----------------------------------